Fichelo

CP → lycée

Harcèlement scolaire : repérer, agir, être entendu

Les signes, les mots pour en parler, le journal des faits, qui contacter et dans quel ordre, ce que l'école doit faire d'après le protocole national, la plainte, le cyberharcèlement, et des modèles de lettres prêts à remplir.

Numéros gratuits, à garder sous la main

3018	**Harcèlement et cyberharcèlement** : élèves, parents, témoins. 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h, appel gratuit et anonyme ; aussi par l'application 3018 et sur e-enfance.org.
119	**Enfance en danger** : 24 h/24, 7 j/7, appel gratuit et confidentiel, qui n'apparaît pas sur les factures.
17 · 112	**Danger immédiat** (menace, agression, enfant en danger maintenant) : police-secours (17) ou numéro d'urgence européen (112), gratuits, 24 h/24.
3114	**Si votre enfant parle de mourir ou de se faire du mal** : prévention du suicide, 24 h/24, gratuit. Vous pouvez appeler pour un proche.
114	Urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : par SMS, tchat, visio ou application, 24 h/24.

12
chapitres, du plus urgent au plus détaillé

5
modèles de lettres et d'e-mails à compléter

17
sources officielles, chacune avec son lien

Édition 2026-2027, à jour au 31 octobre 2026 · Pour les parents, de parent à parent

Fichelo est un site indépendant, sans lien avec le ministère de l'Éducation nationale ni avec les plateformes citées. Chaque fait renvoie à sa source, listée en fin de guide.

Sommaire

1 L'essentiel en deux pages 3
Si vous n'avez que cinq minutes ce soir.

2 Ce que dit la loi, en clair 5
Connaître les mots exacts du droit aide à être pris au sérieux.

3 Repérer les signes, sans poser de diagnostic 7
Beaucoup d'enfants ne disent rien.

4 Parler avec son enfant : les phrases qui aident 9
Un enfant harcelé a souvent honte, peur des représailles, ou peur de vous inquiéter.

5 Garder des traces : le journal des faits 11
Le harcèlement est fait de « petits incidents » qui, notés un par un, deviennent visibles.

6 Qui contacter, et dans quel ordre 13
La règle officielle est simple : prendre rendez-vous « au plus vite » avec la direction.

7 Ce que l'école doit faire : le protocole national 15
Depuis le 6 novembre 2023, un protocole national détaille, pas à pas, la prise en charge d'une situation de harcèlement à l'école, au collège et au lycée.

8 Main courante, plainte, signalement : choisir 18
La voie pénale n'est ni obligatoire ni exclusive : elle se mène à côté de celle de l'école.

9 Cyberharcèlement : les réflexes 20
Les violences en ligne prolongent souvent celles de la cour, jusque dans la chambre.

10 Soutenir son enfant pendant et après 22
Faire cesser le harcèlement est la priorité.

11 Et si mon enfant est l'auteur ? 24
C'est un appel difficile à recevoir.

12 L'après : clore, garder, rester attentif 25
Quand les faits cessent, le dossier ne se ferme pas d'un coup.

A Journal des faits 26

B Modèles de lettres et d'e-mails 28

C Check-list du rendez-vous 30

D Carnet de contacts 31

· Sources 33

Mode d'emploi

Ça vient d'arriver ? Lisez le chapitre 1 (deux pages), commencez le journal des faits ce soir (annexe A) et envoyez demain l'e-mail à la direction (annexe B, lettre 2).

Vous avez déjà alerté l'école, sans résultat ? Chapitre 7 (ce que l'école doit faire), puis la marche suivante de l'escalier du chapitre 6, avec la lettre 4.

Ça se passe en ligne ? Chapitre 9. **Votre enfant est mis en cause ?** Chapitre 11.

Les pages marquées À remplir , À cocher ou À imprimer s'impriment autant de fois que nécessaire. Ce guide informe, il ne remplace ni un avis médical ni un conseil juridique personnalisé. Les numéros entre crochets renvoient aux sources officielles, à la fin.

Chapitre 1

L'essentiel en deux pages

Si vous n'avez que cinq minutes ce soir. Les numéros d'abord, puis les cinq gestes qui comptent, dans l'ordre.

Les numéros (vérifiés sur service-public.gouv.fr et education.gouv.fr)

3018	Harcèlement à l'école et cyberharcèlement. 7 j/7, 9 h-23 h, gratuit, anonyme. Application 3018. Peut aider à faire retirer des contenus en ligne.[1, 2]
119	Enfance en danger. 24 h/24, gratuit, confidentiel ; tchat pour les moins de 18 ans sur allo119.gouv.fr (7 j/7, 15 h-20 h 30).[1]
17 / 112	Danger immédiat : police-secours (17), numéro d'urgence européen (112). Gratuits, 24 h/24.[1]
3114	Prévention du suicide : idées suicidaires, ou inquiétude pour un proche. 24 h/24, gratuit.[1]
114	Urgence pour sourds et malentendants : SMS, tchat, visio, application « urgence 114 ».[1]

Vous avez peut-être connu le « 3020 » : les pages officielles à jour ne le donnent plus. Pour le harcèlement à l'école, elles indiquent le 3018.[1, 3]

À retenir : le harcèlement scolaire est un délit depuis la loi du 2 mars 2022.[4] L'école a l'obligation de prendre en charge toute situation qu'on lui signale, « y compris si elle est difficile à qualifier », et la parole de l'élève ne doit « en aucun cas » être minimisée : le protocole national écrit noir sur blanc que « le harcèlement, ce ne sont pas des querelles d'enfants ».[5, 6]

Les cinq gestes, dans l'ordre

1. **Écouter et rassurer.** Croire votre enfant, lui dire que ce n'est pas sa faute et qu'il a bien fait de parler, lui demander ce qu'il souhaite. Ne pas promettre le secret : promettre d'agir avec lui. (Chapitre 4.)
2. **Noter et garder.** Dès ce soir, une page par fait : date, heure, lieu, qui, quoi, combien de fois, comment votre enfant a réagi. Captures d'écran datées s'il y a des messages. (Chapitre 5 et annexe A.)
3. **Prévenir l'école, vite et par écrit.** Demandez un rendez-vous à la direction de l'école, du collège ou du lycée, et confirmez par un e-mail court. C'est la consigne officielle pour les parents.[2, 7] (Chapitre 6 et annexe B.)
4. **Ne pas régler l'affaire vous-même.** Ne contactez ni l'élève auteur ni ses parents : les pages officielles le déconseillent, « cela pourrait aggraver la situation ».[2]
5. **Suivre et relancer.** Demandez quelles mesures sont prises pour protéger votre enfant ; si rien ne bouge ou si vous n'osez pas joindre l'établissement, appelez le 3018 ou la ligne de signalement de votre académie.[2] (Chapitres 6 et 7.)

Quand on n'attend pas

- Votre enfant est menacé, frappé, racketté, ou en danger maintenant : **17 ou 112**.
- Il parle de mourir, de disparaître, de se faire du mal : **3114**, 24 h/24, et votre médecin. Ne le laissez pas seul avec cette pensée.
- Des photos intimes ou des menaces circulent en ligne : **3018** pour le retrait, et dépôt de plainte (chapitre 8).

Ce que vous pouvez attendre de l'école

Dès qu'une situation est signalée, l'école ou l'établissement doit suivre un protocole national : accueil et écoute de votre enfant, mesures de protection « immédiatement », entretien avec vous, signalement de la situation par la direction, entretiens séparés avec les témoins et les auteurs, suivi quotidien de votre enfant, information régulière de la famille.[6, 5] Au collège et au lycée, une procédure disciplinaire doit obligatoirement être engagée contre l'élève auteur.[5] Le détail, étape par étape, est au chapitre 7.

Comment se servir de ce guide

Il ne remplace ni l'école, ni le médecin, ni un avocat. Il vous donne les textes, les mots et les outils pour être entendu. Les numéros entre crochets renvoient aux sources officielles listées à la fin, toutes lues avant l'écriture.

Chapitre 3

Repérer les signes, sans poser de diagnostic

Beaucoup d'enfants ne disent rien. Le ministère liste des signes qui doivent alerter : aucun ne prouve un harcèlement, plusieurs ensemble justifient d'en parler.

Le ministère de l'Éducation nationale classe les signes d'alerte en deux familles.[2]

À l'école

- retards systématiques ;
- matériel abîmé, perdu ou volé ;
- absences ;
- baisse des résultats ;
- repli sur soi, isolement du groupe ;
- possession d'armes ou d'objets pour « se protéger ».

Dans le comportement

- troubles du sommeil ;
- plaintes physiques, maux de ventre ;
- agitation, colères ;
- anxiété, pleurs ;
- pipi au lit chez un enfant qui ne le faisait plus.

Pour le harcèlement en ligne, le ministère ajoute : des réactions inhabituelles en consultant son téléphone, un enfant isolé, nerveux, anxieux, fatigué, des problèmes de sommeil ou des troubles du comportement alimentaire.[2]

Ce que ces signes ne sont pas

Ils ne sont pas spécifiques : un deuil, un conflit à la maison, une difficulté d'apprentissage, une maladie peuvent donner les mêmes. Ce guide ne pose aucun diagnostic. Si des signes physiques ou un mal-être durent, prenez rendez-vous avec votre médecin traitant ; à l'école, l'infirmier, l'assistant de service social et le psychologue de l'Éducation nationale peuvent recevoir votre enfant.[10]

Les formes que prend le harcèlement

Le protocole national les décrit ainsi : « des bousculades, des coups, des moqueries et mises à l'écart, des surnoms ou insultes, des dégradations ou vols, des propagations de rumeurs, photos, menaces, directes ou via les réseaux sociaux, parfois tous les jours ». Il peut avoir lieu « partout où les élèves se retrouvent » : dans l'établissement, à la cantine, sur le chemin de l'école, sur les réseaux sociaux, les jeux en ligne, les groupes de messagerie.[5]

Ce qui fait le harcèlement, c'est la **répétition**, contre une victime « qui ne peut se défendre ».[11] Mais ne vous arrêtez pas à la question « est-ce vraiment du harcèlement ? » : l'école doit prendre en charge « toute forme de violence, quelle que soit sa nature » et l'objectif, au début, « ne consiste pas à qualifier les faits » mais à recueillir la parole de l'élève.[5]

À cocher

Grille d'observation sur deux semaines

Cochez ce que vous constatez, sans interroger votre enfant à chaque case. L'idée est de voir si quelque chose se répète, pour en parler avec lui, puis avec l'école ou le médecin.

Ce que je remarque	Semaine 1	Semaine 2	Quand ? (jour, moment)
Il ne veut pas aller à l'école, ou a mal au ventre le matin			
Matériel abîmé, perdu, vêtements déchirés			
Il rentre affamé (goûter ou argent « perdu »)			
Il ne parle plus d'aucun camarade, n'est plus invité			
Il change de trajet, veut être accompagné			
Il dort mal, fait des cauchemars			
Colères ou pleurs inhabituels			
Baisse nette des notes ou des appréciations			
Réaction forte en lisant son téléphone, ou il le cache			
Il évite la cantine, la récréation, le car, le sport			

Fin de l'extrait

Le guide complet contient 12 chapitres et 4 annexes, 12 outils à remplir et la liste des 17 sources. Il est en vente sur fichelo.fr/boutique/guide-harcelement-scolaire/.